

ART ■ L'Observatoire du patrimoine religieux s'implante dans l'Allier

Au service des communes rurales

Les maires de l'Allier peuvent désormais faire appel - gratuitement - à l'Observatoire du patrimoine religieux qui bénéficie enfin d'un correspondant dans notre département.

Stéphanie Ména

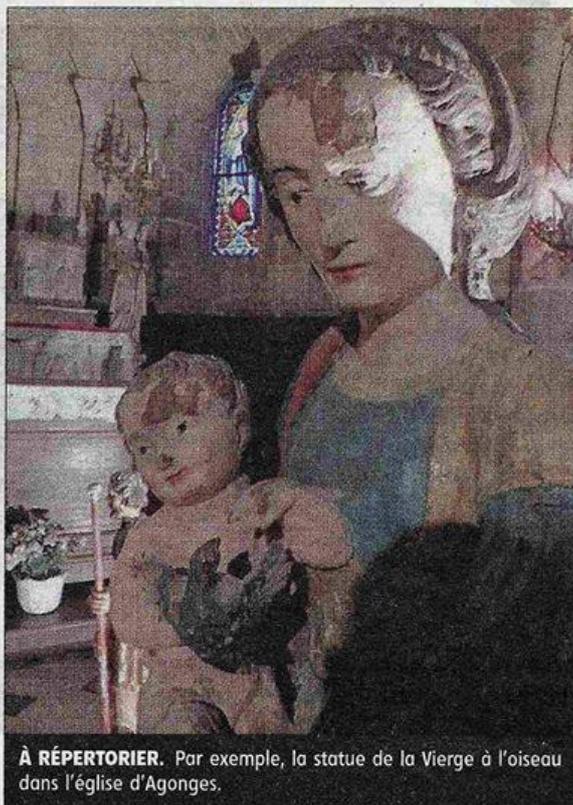
stephanie.mena@centrefrance.com

L'Observatoire du patrimoine religieux est une association créée en 2006 et financée par des entreprises, dont Michelin et Saint-Gobain. Son objectif est de participer à la protection du patrimoine religieux quels que soient le culte et l'ouvrage.

Aide au montage des dossiers

Dans l'Allier, les églises rurales et leur mobilier peuvent profiter de ces services. Il s'agit d'aider au montage des dossiers de demandes de financements auprès de la Fondation du patrimoine ou autres organismes de subventions.

Andy Pinoteau, égyptologue à la retraite, passionné d'art médiéval, est devenu le référent pour l'Allier de l'Observatoire du patrimoine religieux. « Ma mis-



À RÉPERTORIER. Par exemple, la statue de la Vierge à l'oiseau dans l'église d'Agonges.

sion est d'établir un relevé photographique intérieur et extérieur de l'édifice, de collecter les documents afférents, qu'ils soient techniques, culturels, historiques... J'élabore une

fiche où je précise l'accès au public du bâtiment, s'ils sont fermés partiellement ou non, la régularité des cultes... »

Les maires peuvent faire appel directement à Andy

Pinoteau. Depuis qu'il a pris son poste - bénévole - l'an dernier, il n'a pas reçu de demande. Mais il est allé de lui-même réaliser des relevés pour une centaine d'églises rurales. Son territoire d'action s'étend dans le Puy-de-Dôme et l'Indre.

Un inventaire tous les cinq ans

« Les maires ne savent pas qu'un récolement, c'est-à-dire un inventaire, est souhaitable tous les cinq ans. C'est une recommandation du ministère de la Culture et de son "bras armé", le CAO, le conservateur des antiquités et objets d'art ». Le rôle du CAO est d'effectuer cet inventaire, et éventuellement d'inscrire des objets voire les classer.

« Un inventaire régulier permet de surveiller sur le long terme la présence et l'état du patrimoine. On sait bien qu'en zone rurale, un maire est débordé. On est là pour aider », insiste Andy Pinoteau. ■

Pratique.

www.patrimoine-religieux.fr
Andy Pinoteau : 04.70.96.30.19
pinoteau-shacleford@orange.fr